

CLINIQUE DE LA VIOLENCE RECHERCHE PSYCHANALYTIQUE

Sidi Askofaré et Marie-Jean Sauret

ERES | *Cliniques méditerranéennes*

2002/2 - no 66
pages 241 à 260

ISSN 0762-7491

Article disponible en ligne à l'adresse:

<http://www.cairn.info/revue-cliniques-mediterraneennes-2002-2-page-241.htm>

Pour citer cet article :

Askofaré Sidi et Sauret Marie-Jean, « Clinique de la violence Recherche psychanalytique », *Cliniques méditerranéennes*, 2002/2 no 66, p. 241-260. DOI : 10.3917/cm.066.0241

Distribution électronique Cairn.info pour ERES.

© ERES. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Sidi Askofaré
Marie-Jean Sauret

Clinique de la violence Recherche psychanalytique

INTRODUCTION

Prenons notre départ dans cette observation sur laquelle tout le monde s'accordera : la violence n'est pas un concept de la psychanalyse, et encore moins un concept fondamental de celle-ci. Il suffit, pour s'en convaincre, de relever que le terme de « violence » ne figure comme entrée dans aucun des dictionnaires de psychanalyse faisant aujourd'hui autorité en France. Ni le « Laplanche et Pontalis » (1967), ni le « Chemama » (1993), ni le « Kaufmann » (1993), ni le « Roudinesco et Plon » (1997) ne consacre le moindre article à cette notion. Les œuvres complètes de Freud en langue allemande, les *Gesammelte Werke*, ne proposent elles-mêmes que trois références : *Malaise dans la civilisation*, « Pourquoi la guerre ? » et *L'homme Moïse et la religion monothéiste*.

Dans le champ philosophique, en revanche, ce terme a toujours conservé une certaine dignité théorique, que ce soit en philosophie de la Nature – en particulier dans la physique d'Aristote –, ou plus proche de nos préoccupations – le sujet et le lien social – en philosophie politique et en philosophie de l'histoire. Quelques noms se détachent : Hegel, Marx, Nietzsche, Sorel.

Jusqu'à une date assez récente, on peut dire que la notion de violence a été quasi exclusivement mise en œuvre dans les travaux de sociologie, d'anthropologie politique, de philosophie politique ou d'histoire, soit dans des recherches ayant en leur cœur la problématique du pouvoir et de la domination. Or, ces disciplines, en raison de leurs objets et de leurs logiques propres,

n'envisagent la violence que comme violence de groupe, de classe ou d'État d'une part et d'autre part comme exercice légal ou illégal, légitime ou illégitime de la force, c'est-à-dire dans un rapport à la raison juridique et à la raison politique.

Le nouveau ne consiste donc pas dans la réflexion sur la violence ou les tentatives pour analyser les phénomènes de violence dans le champ social. Le nouveau, nous semble-t-il, réside dans le repérage récent, ou en tout cas récemment accentué (Sibony, 1998 ; J.-P. Winter, 1999 ; A. Procoli, 1999 ; D. Le Breton, 1999), que la violence est un phénomène et une catégorie irréductibles à ses figures sociologiques et historiques. Entre la violence dans la nature, qui intéressait Aristote, et la violence socio-historique, qui occupe les philosophes et les sociologues, il y a lieu de laisser toute sa place à une dimension « psychologique » ou « subjective » de la violence, où nous entendons cette dimension qui vise simultanément le sujet (qui présuppose l'Autre), sa jouissance (ses modalités) et le lien social.

Une telle perspective nous paraît la seule qui soit proprement psychanalytique en tant que pour la psychanalyse « la psychologie individuelle est aussi d'emblée et simultanément, une psychologie sociale » (S. Freud, 1921, p. 123).

Il ressort de ces quelques éléments introductifs que la psychanalyse peut et se doit de penser et d'éclairer la violence : sa cause, ses déterminations, ses ressorts et processus, ses fonctions etc. Mais, elle ne le peut que dans le cadre et les limites de sa rationalité propre qui lui interdit de rabattre la violence sur l'instinctuel, l'organique, le biologique. Nous tenons ici le principe minimal de la distinction entre violence et agressivité ; nous y reviendrons.

D'ailleurs, le terme de violence n'apparaît sous la plume de Freud – de manière significative – que dans *Malaise dans la civilisation* (1929) et « Pourquoi la guerre ? » (1933). Ce qui constitue selon nous le signe, l'index de la prise de ce terme dans la problématique freudienne du lien social.

D'ores et déjà, nous pouvons en extraire une proposition théorique qui vectorialisera ce travail : de même qu'il n'y a pas de jouissance sans langage, (Lacan, 1972-73, XX, p. 33) et qu'il n'existe pas de « réalité pré-discursive », la violence est structurellement liée au lien social. Et ceci, notamment, si comme nous le pensons, social veut dire en psychanalyse : lien à l'Autre (et non pas grégaire, groupal ou sociétal).

Dans cette perspective, il n'y a donc de violence que dans et par rapport au lien social. Ce n'est que dans un espace structuré et contraint par le discours – ses prescriptions et ses proscriptions – que certaines formes d'exercice de la force – contre la nature, l'autre (le semblable, le voisin, l'étranger, la femme ou l'enfant) ou soi-même – peuvent apparaître et fonctionner comme violence.

Dans le présent travail, nous nous proposons :

- de tenter d’inscrire la notion de violence dans la doctrine psychanalytique voire de lui donner statut métapsychologique ;
- d’interroger la violence (ses manifestations, ses formes et figures et son destin éventuel dans la cure), à partir de la clinique ;
- de tirer enseignement de l’éclairage que la violence, d’y contrevenir au moins apparemment, apporte au lien social ;
- de formuler une hypothèse sur la raison structurale de la violence contre l’enfant en particulier et plus généralement contre les figures de l’altérité qui supportent, dans le lien social contemporain, une fonction de symptôme.

THÉORIE ET STRUCTURE

Un survol, même rapide, des études et recherches récentes sur la violence dans le champ des sciences sociales et de l’homme (J. Bergeret, 1984 ; J. Puget *et al.*, 1987 ; F. Gruyer, M. Fadier-Nisse, et P. Sabourin, 1991 ; A. Houballah, 1996 ; F. Héritier *et al.*, 1996 et 1999) montre à l’évidence que la violence ne peut pas être réduite à un simple phénomène empirique à décrire ou à déchiffrer. En effet, la violence se présente à la réflexion tout autant qu’à l’action comme un problème, c’est-à-dire *a minima* comme une question à résoudre, un point obscur que l’on se propose d’éclaircir dans un domaine de la connaissance ou de la pratique.

Le problème consiste d’abord en ceci que la violence semble se présenter tout à la fois et indissolublement comme un fait de nature, comme un fait de culture et comme un résidu de la nature dans la culture.

Selon leur visée, leur objet, leur logique et leurs méthodes propres, les différentes disciplines qui se sont intéressées à la violence ont procédé à sa réduction soit à un fait de nature, soit à un fait sociétal ou historique. Ainsi, pour l’éthologie et certains courants de la psychologie, elle se résorbe dans les notions d’agressivité ou d’emprise, soit in fine à des données instinctuelles. En revanche, pour la sociologie, la philosophie et la science politiques, c’est en tant qu’envers de catégories éminemment culturelles – droit, loi, justice d’une part ou État, démocratie, légitimité d’autre part – que la violence doit être appréhendée. De chacune de ces disciplines, on pourrait dégager au moins un modèle explicatif. La butée commune de ces différents types d’explication est : comment rendre raison de l’universalité de la violence comme phénomène et de la non moins universelle réglementation de son exercice à travers de règles, lois et institutions ?

Il faut donc pouvoir penser et rendre compte du paradoxe suivant :

- la violence exprime, traduit quelque chose qui relève chez l'homme de son origine animale, soit ce que Freud appelle la « tendance à l'agression » (*Aggressionsneigung*), à distinguer de la pulsion d'agression (*Aggressionstrieb*) ;
- elle satisfait des désirs individuels d'emprise, de domination (sexuelle, économique, idéologique, spirituelle, etc.) ;
- et elle accomplit des tendances spécifiques qui dépassent les fins propres du lien social – soit ce qui est nécessaire à la coexistence des corps de parlêtres – voire qui attaquent et défont ce lien.

La spécificité de l'approche psychanalytique de la violence tient en ceci que la violence n'y est envisageable que sur le fond de la considération du lien social. Une telle position du problème offre l'espace théorique pour penser conjointement la structure, les fonctions et l'historicité de la violence – la relativité de ses formes et figures.

Partons de ce qui s'impose à nous dès que nous nous mettons à explorer les textes freudiens qui traitent de la violence. Ces textes sont traversés par une tension, une sorte de contradiction qui, d'une part, fait de la violence le simple prolongement de l'animalité dont l'homme participe, et qui, d'autre part, isole la violence comme un phénomène *sui generis* résultant de la dénaturation de l'homme par la Culture, par la Civilisation. C'est peut-être pourquoi le texte princeps sur cette question demeure *Malaise dans la civilisation*.

Das Unglück in der Kultur est, on le sait, un ouvrage à part dans la production freudienne. C'est sans doute le seul essai qui soit à la fois et indissolublement un texte de clinique, d'éthique et de politique freudiennes. C'est ce nouage même qu'il accomplit entre clinique, éthique et politique qui l'impose comme le texte freudien sur la violence.

Examinons à présent comment Freud rencontre et élabore cette question dans le *Malaise*.

Le socle sur lequel repose toute la construction est ce qu'il postule comme les trois sources fondamentales à l'origine de toute la souffrance humaine.

« La souffrance, écrit-il, nous menace de trois côtés : dans notre propre corps qui, destiné à la déchéance et à la dissolution, ne peut même se passer de ces signaux d'alarme que constituent la douleur et l'angoisse ; du côté du monde extérieur, lequel dispose de forces invincibles et inexorables pour s'acharner contre nous et nous anéantir ; la troisième menace enfin provient de nos rapports avec les autres êtres humains. La souffrance issue de cette source nous est plus dure peut-être que tout autre ; nous sommes enclins à la considérer comme un accessoire en quelque sorte superflu, bien qu'elle n'appartienne pas moins à notre sort et soit aussi inévitable que celle dont l'origine est autre » (1929, p. 21).

Cette assignation freudienne de trois sources fondamentales à la souffrance humaine peut paraître à première vue, arbitraire, sommaire ou réductrice. Pourtant, sous son apparente trivialité, elle isole précisément le point à propos duquel la psychanalyse est convoquée voire provoquée à une élaboration et à une élucidation. Ce point est spécifique au parlêtre en ceci qu'il ne concerne ni la nature dont la force et la surpuissance plongent l'homme dans la détresse et dans la déréliction –, ni le corps propre – qui est fragile et vulnérable en tant qu'il est supporté par un organisme vivant sujet aux altérations liées au temps, à la maladie et finalement à la mort –, mais les « rapports avec les autres êtres humains ».

Il est remarquable que Freud n'ait utilisé la notion de rapport ni s'agissant de la relation de l'homme à la nature, ni s'agissant de sa relation à son corps propre. S'y déchiffre que ce sont la nature et le corps propre en eux-mêmes et non le rapport que l'homme entretient à l'une ou à l'autre qui font d'eux des sources de souffrances pour l'homme. En revanche, ce ne sont pas les autres hommes comme tels mais les rapports de l'homme aux autres êtres humains qui constituent la troisième source de souffrance. C'est dire que cette souffrance est tout à fait spécifique.

L'hypothèse freudienne conduirait donc à distinguer deux pôles opposés : un pôle naturel, dirons-nous, où nous pouvons inscrire le monde extérieur et le corps propre et un pôle social où s'inscriraient les relations aux autres hommes. C'est précisément entre ces deux pôles, également porteurs de menaces de souffrance, que doit être située ce que Freud appelle la *Kultur*, Civilisation ou Culture, et qu'il définit comme « la totalité des œuvres et organisations dont l'institution nous éloigne de l'état animal de nos ancêtres et qui servent à deux fins : la protection de l'homme contre la nature et la réglementation des hommes entre eux » (1929, p. 37).

La *Kultur* freudienne comporte d'emblée deux versants distincts voire opposés. Le premier concerne la Nature, sa domestication, devenue plus tard avec la science – et ses interprétations baconienne et cartésienne – sa domination : c'est le versant des techniques, des ouvrages, des sciences et des arts. Le second concerne les rapports des hommes entre eux, ainsi que la symbolisation, la codification voire la sublimation de ces rapports au travers du droit, de l'éthique et de la politique. Le corps propre, préalablement situé du côté de la nature, en tant qu'organisme vivant, passe dans cette nouvelle distribution de l'autre côté, ne serait-ce que pour autant qu'il viendra fonctionner comme objet sexuel, force de travail ou support matériel du sujet de droit ou du sujet politique.

Le paradoxe que relève alors Freud est le suivant : la Civilisation, que les hommes inventent pour remédier ou pour se prémunir contre les souffrances qui s'originent dans la réalité extérieure, le corps propre et les relations inter-

humaines, se révèle être finalement le principe de souffrances encore plus vives et peut-être plus irréductibles que celles qu'elle est destinée à combattre et à éradiquer.

Nous le savons à présent, l'objet de *Malaise dans la civilisation* n'est pas la Culture – et c'est pourquoi il ne s'agit pas d'un essai d'anthropologie –, mais le malaise de l'homme dans la civilisation moderne, et au-delà dans toute civilisation. Pour rendre raison de ce malaise, Freud propose une théorie du lien social fondée sur une métaphore inaugurale et fondatrice, à savoir la substitution du droit à la force brutale. C'est dans cette perspective qu'il va introduire la notion de violence définissable dans ce cadre comme exercice non réglé de la force pour posséder, soumettre ou détruire.

Examinons à présent comment Freud est conduit à introduire cette métaphore du Droit dont nous proposons la schématisation suivante :

Droit

~~Force brutale~~

C'est au chapitre III de son ouvrage que Freud s'interroge sur les indices auxquels se reconnaît le niveau culturel d'un pays. Il en retient, *grosso modo*, une série de quatre :

1. La domination de la nature.
2. La beauté, la propreté et l'ordre.
3. Le prix accordé aux activités psychiques supérieures (sciences, arts, lettres, etc.) et rôle des idées (mythes, religions, idéologies, théories) dans la conduite des hommes.
4. La manière dont elle règle les rapports des hommes entre eux (Freud, 1929, p. 45).

Ce que Freud établit en ce quatrième point comme indicateur déterminant le niveau culturel est strictement relatif à la codification, à la régulation et à la réglementation des rapports sociaux. Autant sinon davantage que les précédents, il est fondé sur ce qu'il considère comme l'essence même du processus civilisateur : le renoncement pulsionnel.

Or, le renoncement pulsionnel s'exerce autant sur les pulsions sexuelles que sur ce qui constitue l'apport le plus original de la seconde topique, à savoir la pulsion de mort (pulsions d'agression et de destruction).

L'avènement de la civilisation et son corollaire, le renoncement pulsionnel, ne sont pas sans conséquences sur ce qui précède et que nous ne pouvons appeler « économie pulsionnelle » que par abus de langage.

Pour rester dans l'axe de notre recherche, nous isolerons trois niveaux d'efficacité de la civilisation :

- le premier concerne le rapport de l'homme à la nature, et Freud l'appelle sécurité, c'est-à-dire sécurité face aux éléments, aux forces naturelles ;
- le deuxième est relatif aux rapports des hommes entre eux : il correspond au juridico-politique, au Droit et au politique ;
- le troisième se rapporte aux rapports de l'homme avec lui-même – comme corps et comme sujet – et au rapport de l'homme à l'autre homme, aux autres hommes : il renvoie à la jouissance et au Surmoi d'une part et à l'éthique et à la morale d'autre part.

La construction proposée par Freud laisse supposer un état d'avant la civilisation – donc d'avant le langage et le renoncement pulsionnel ; les références à *Totem et tabou* sont là pour en indexer le caractère mythique – qui serait caractérisé par l'exercice exclusif de la force brutale tant dans les rapports de l'homme et de la nature que dans les rapports entre les « hommes ». Cet état serait caractérisé par la liberté absolue, la satisfaction totale des instincts, l'insécurité, le désordre et la domination de la force physique.

L'instauration de la civilisation comme principe de limitation de la jouissance impose une série de restrictions sur tous ces absolus (liberté, satisfaction etc.) et institue sur ce fond des acquisitions positives : sécurité, ordre, justice, éthique.

Nous aurions pu développer ici la série des trois substitutions fondamentales qui signent aux yeux de Freud la civilisation : substitution du droit à la force, de la politique à la guerre et au rapport de forces, du Surmoi et de la morale à la pulsion agressive.

Pour saisir ce qui nous paraît se dessiner comme perspective psychanalytique sur la violence, il convient de rappeler ici deux principes analytiques que Freud met en œuvre dans les analyses du *Malaise...* :

- tout du réel ne peut passer au symbolique ; il y a toujours un reste, nécessairement ;
- à l'instar du refoulement, le renoncement pulsionnel implique l'insistance de l'exigence de la satisfaction, donc le retour symptomatique du « renoncé » dans l'espace créé et contraint par le renoncement à la jouissance : « Il n'est pas facile de concevoir comment on peut s'y prendre pour refuser satisfaction à un instinct. Cela ne va nullement sans danger ; si on ne compense pas ce refus d'une manière économique, il faut s'attendre à de graves désordres » (idem, p. 48).

Aussi considérons-nous que les articulations freudiennes conduisent très précisément à situer la violence non pas à l'état initial – comme exercice de la force brutale dans un monde sans lois, sans règles et sans limites – mais comme le retour dans les rapports civilisés – des rapports institués par la civilisation – de ce à quoi l'homme a dû logiquement renoncer pour s'humaniser.

Ces données permettent de définir le *topos* de la violence. Examinons à présent les formes cliniques au travers desquelles la violence se donne à voir, se prête au déchiffrement ou demande l'interprétation.

CLINIQUE DE LA VIOLENCE

Partons de la clinique, c'est-à-dire ici de la façon particulière dont un sujet introduit le problème de la violence dans son discours tel qu'il est adressé à l'Autre dans le transfert. Excluons toute recherche d'une typologie exhaustive qui nous éloignerait du cas par cas. Nous proposerons néanmoins quelques vignettes cliniques avant de tirer des conclusions métapsychologiques.

1. Le premier cas est un cas de contrôle : il s'agit d'une fillette, Line, âgée de 8 ans lorsque, devant son caractère renfermée, l'institutrice alerte la médecine scolaire. Le médecin, une femme, arrache à l'enfant l'aveu des sévices sexuels qu'elle subit de la part de son père depuis de nombreuses années. Aussitôt les parents se séparent, et le père est jugé, condamné et emprisonné. C'est seulement à ce moment-là que Line s'effondre : elle se laisse mourir de faim, s'accusant à la fois d'avoir trompé sa mère, brisé la famille, et envoyé son père en prison. Le cas est complexe, car le père est vraisemblablement paranoïaque, et Line, elle-même, psychotique. Mais l'anorexie paraît directement liée à la zone érogène impliquée dans les pratiques que le père imposait à sa fille.

Un lien transférentiel avec une psychologue s'établira autour d'une remarque de celle-ci : l'inceste est un crime quel que soit son désir à elle ; c'était au père de dire non. Cependant sa liberté de manœuvre dans la direction du traitement s'avère étroite. En effet, l'acquiescement aux descriptions fournies par la fillette est aussitôt interprété par cette dernière comme confirmation de sa propre déchéance : « Vous voyez bien que je ne vauds rien », conclut-elle d'un air désespéré ; ou, moins compatible avec l'hypothèse mélancolique, elle agresse littéralement la clinicienne, en hurlant : « Vous aussi vous pensez que je suis coupable ! » Et si la psychologue tente de mettre un peu de distance entre Line et son histoire : « Vous ne me croyez pas ; je n'ai plus qu'à me tuer car je n'ai personne d'autre à qui parler. » Plusieurs prises en charge ont échoué devant les tentatives érotomaniaques de Line de restaurer un lien avec tel membre masculin du personnel éducatif sur le modèle de celui qui l'attachait à son père.

Il faut conclure que l'inceste réalisait ce à quoi, de structure, tend le psychotique : se faire l'objet condensateur de la jouissance de l'Autre. Line était confortée dans ce sens par ce qu'elle rapporte des paroles que le père lui

tenait : « Je t'aime ; tu es la seule à me comprendre ; grâce à toi je suis apaisé, etc. ». Line pense ainsi avoir contenu la fureur de son père qui, lorsqu'elle avait des velléités de résistance, menaçait de déverser sa rage sur les autres membres de la famille contre lesquels il savait se montrer violent ; parfois il menaçait de retourner cette agressivité contre lui-même, dans le suicide. C'est pourquoi nous sommes en droit de suspecter qu'en se sacrifiant pour sauver ses proches et son père, Line localisait la jouissance au lieu de l'Autre à l'instar du paranoïaque.

C'est ce rapport du sujet à sa propre jouissance que l'intervention nécessaire du médecin est venu dérégler : se développe alors un délire d'indignité accompagné d'auto-reproches et d'automutilations qui laissent penser à la mélancolie. La vie de Line tenait à l'investissement libidinal de son père comme constituant sa réalité. La perte de son père entraîne une déchirure dans son univers. Et, comme le dit Freud, « l'ombre de l'objet tombe sur le moi » : elle tend à se faire elle-même l'être de jouissance qu'il convient de détruire pour que le monde demeure pur. Le paradoxe posé par ce cas, c'est qu'elle se soutenait mieux dans la situation d'inceste – mais jusqu'à quand ? – que dans le dispositif de protection de l'enfance mis en place après l'aveu. Entendons bien qu'il ne s'agit pas d'un point de vue moral : ce cas démontre l'antinomie, d'ailleurs, entre la morale et l'éthique de la psychanalyse.

À ce jour le traitement consiste à maintenir un lien de parole toujours prêt à se rompre, entre la confirmation de sa nullité et le reproche de ne pas la prendre au sérieux. Ce lien lui fournit une adresse qui parfois dialectise un peu sa position, au point qu'une ébauche de désir apparaît : un maquillage féminin, une allusion à l'avenir... Lacan nous a néanmoins appris à lire l'absence de dialectique qui domine dans ce cas comme un indicateur de la psychose.

2. La deuxième vignette est empruntée à une expérience hors cure. L'année des droits de l'enfant, l'un de nous a été invité dans une classe primaire à parler justement des violences subies par les enfants. Il s'était promis de ne rien dire à ces élèves âgés d'une dizaine d'années maximum qu'il n'oserait pas soutenir devant un collègue. Une des premières réactions est venue d'un garçon qui a posé la question suivante : pourquoi les parents battaient les enfants quand ceux-ci avaient de mauvaises notes. Il a été saisi par le fait que cet enfant ne trouvait pas naturel de battre celui qui a de mauvais résultats. Il en a déduit qu'il était battu, ce que lui a confirmé la maîtresse. Il lui a alors expliqué que les parents concevaient leurs enfants un peu comme une partie d'eux-mêmes, et qu'ils espéraient, en règle générale, que les enfants allaient mieux réussir qu'eux-mêmes : ils se sentaient ainsi dévalorisés par les mauvaises notes et gratifiés par les bonnes comme s'ils réalisaient eux-mêmes les

devoirs – ce qu'ils font parfois sous le prétexte d'aider leurs enfants aux tâches scolaires.

Le visage du garçon s'est illuminé. « Alors, s'écria-t-il, ils sont *maso* si quand ils nous battent ils se battent eux-mêmes ! » Il était clair pour lui que la jouissance prise par ses parents à le battre n'était pas la sienne. La discussion a évolué sur les *raisons* de l'absence de réussite. Bien sûr, si l'on ne travaille pas, il est difficile – mais pas impossible – d'avoir de bons résultats. Le problème, c'est lorsque l'on s'acharne sur le travail et que l'on n'obtient pas un « succès » proportionnel. De quelle nature est l'obstacle entre l'élève et le travail ?

L'idée a germé selon laquelle le désir que les parents ont de voir leurs enfants réussir présente « quelque chose » d'inquiétant : que se passerait-il si l'enfant devenait l'objet désirable, aimable, convenant... à la jouissance de l'Autre ? Comment savoir ce que l'on désire soi-même ? De sorte que se maintenir dans un relatif échec scolaire permet à la fois de se tenir à distance de cette place menaçante où règne la jouissance de l'Autre, de sauver un désir en « disant non », et néanmoins de s'assurer, dans les coups mêmes que donnent les parents, de leur attachement. Il me semble que ce qui est produit là constitue ni plus ni moins qu'une théorie de *l'inhibition* scolaire, parfaitement distinguée du symptôme. L'inhibition démontre la part que l'enfant prend et le compte qu'il trouve dans la violence qu'il induit chez des parents dont c'est une modalité de réponse – ce qui reste une énigme pour l'instant.

3. Un autre cas d'inceste. Michelle est une jeune femme qui consulte pour un symptôme particulier. Elle vient de légaliser par le mariage la relation qu'elle a avec son ami, et ce, entre autres, dans la perspective d'avoir un enfant. Jusque là elle avait résisté à cette idée, tenant absolument à conserver son nom commémoratif d'une issue subjective. C'est du moins ce qu'elle croyait. Comme elle croyait que c'était par choix qu'elle ne votait pas, critique qu'elle était à l'égard des hommes politiques de tous bords. Or, voilà qu'elle perd son travail de relations publiques auprès d'une des salles de concert régie par la municipalité parce que son chef de service vient de se disputer avec son ami dont il est l'oncle. C'est d'ailleurs par l'entremise de cet oncle qu'elle avait trouvé ce travail. Sa réflexion politique l'amène à décider de s'inscrire sur les listes électorales : elle découvre avec stupéfaction que cette démarche lui est impossible. Voilà le symptôme !

Il s'agit de voter sous son patronyme, c'est-à-dire sous le nom qu'elle a hérité de son père. Or, son père, sous-officier dans la police, a abusé d'elle une douzaine d'années. La condamnation du père pour sa participation à des affaires louches a mis fin à cette situation. La mère en a profité pour divorcer.

Et, jusqu'au « symptôme électoral », la fille pensait s'en être sortie, ce que son attachement au patronyme rappelait.

Ce qu'elle découvre en analyse, c'est la signification qu'a prise la durée de la période d'inceste. Elle s'interroge comme l'Emma de « l'Esquisse d'une psychologie scientifique » de Freud : se peut-il que son désir y soit intéressé, que ce soit lui qui ait permis la répétition de l'acte incestueux ? Là est le traumatisme, dans cette introduction, après coup, du désir. Elle en éprouve culpabilité et sentiment d'indignité : qui sont venus lui interdire d'inscrire son nom de désir incestueux sur les listes électorales, trahissant du même coup la haute idée qu'elle se fait de la moralité des citoyens.

4. Une entrée en analyse. Marie est éducatrice. Elle consulte parce qu'elle se conduit avec son enfant de deux ans, et ce depuis sa naissance, comme les mères des enfants dont elle doit s'occuper professionnellement. Dès la naissance, son fils s'est mis à pleurer, à crier, de façon intempestive. La relation est compliquée par le fait qu'elle avait tout préparé pour pouvoir l'allaiter au moins neuf mois. Or, des problèmes de traitements hormonaux en ont décidé autrement, induisant chez elle la culpabilité de ne pas lui avoir donné d'emblée ce qu'il était en droit d'attendre d'elle... et que sa propre mère ne lui a pas donné. La thèse de Freud est vérifiée selon laquelle le sujet traite son enfant comme il aurait aimé être traité. Ajoutons que cela suppose que sa propre mère lui ait raconté comment s'était passé sa prime enfance : c'est par le discours que ces éléments sont transmis.

Face aux cris de l'enfant qui la persécute et qui sont d'ailleurs devenus de véritables agressions contre elle au fur et à mesure de son « développement », elle réagit en cherchant à coller immédiatement une réponse adéquate, laquelle exaspère un peu plus l'enfant. Là encore, nous savons grâce à Freud, que, pour celui qui parle, l'objet de la satisfaction est toujours déjà perdu, ou, grâce à Lacan, que la jouissance est interdite à qui parle comme telle. De sorte qu'il n'est d'objet que de substitution, c'est-à-dire marqué de l'insatisfaction de ne pas être l'objet ou la jouissance perdue de structure. De sorte que plus la réponse maternelle se veut adéquate, sans faille, plus elle frustre. C'est la réponse à la demande qui frustre, et non le silence : ce qui est une des raisons du silence du psychanalyste.

Mais si nous avons retenu cette vignette, c'est parce qu'elle se complexifie encore un peu plus avec l'entrée en jeu du père. Il critique sa femme pour sa façon de tenter de fusionner avec son enfant et de ne pas lui laisser tenir son rôle. Il s'efforce d'intervenir en grondant son fils pour ses excès. Chaque fois qu'il le fait, Marie a l'impression d'être agressée personnellement dans une partie de son corps, et la dispute, violente, se déplace aussitôt entre elle

et son mari. Les débuts de son analyse lui ont permis de reconstruire le processus de la violence jusque là.

5. Henri est âgé de 45 ans environ, et a déjà fait huit années d'analyse quand il vient consulter une deuxième fois. Fils d'une famille d'agriculteur, il s'est trouvé au prise avec un père qui ne lui parlait que par injonctions ou interdictions qu'il n'a bravées qu'en de rares occasions de peur de la sanction terrible qui s'abattait alors sur les enfants. Il a fui la famille dans un internat. Son père paraîtra à la fois fier et méprisant devant la poursuite des études. Henri souffre très tôt de ruminations obsessionnelles, d'une vie mortifiée qui ne laisse transparaître aucun désir, d'une difficulté à prendre la moindre responsabilité, du sentiment que le monde entier l'agresse. Il sort de la première cure pacifié, accepte de déménager depuis la région parisienne jusqu'à Toulouse, pour prendre un poste à responsabilité dans sa société, et se met en ménage avec une femme qui a déjà une fille mariée aux États-Unis.

Tout semble pour le mieux, jusqu'au jour où la fille de sa femme annonce à la fois son divorce et son retour chez eux. Cette nouvelle plonge Henri dans un grand désarroi, où il retrouve son inhibition dans le travail, sa vie mortifiée, souffrant encore plus d'avoir découvert les potentialités qui l'habitent et d'être dans l'impossibilité à nouveau de les mettre en œuvre – symptômes, angoisse et sentiment de révolte qu'il traite par le mutisme et la rumination... Il décrit le retour de sa belle-fille comme une intrusion d'une violence insupportable. C'est pourquoi nous avons choisi de faire figurer ici ce cas, alors qu'il n'y a pas de geste d'allure agressive.

Cette intrusion violente lui remet en mémoire un des rares moments où son père lui a laissé prendre sa place... sans y consentir absolument : il l'a laissé conduire la voiture familiale à l'occasion d'un grand voyage en Roumanie. Mais le père, installé derrière lui, commentait et commandait manœuvres et directions. Agacé, Henri avait alors choisi d'engager le véhicule et sa caravane dans un chemin de verger dont il savait qu'il constituerait une impasse pour le convoi. Le père est rentré dans une rage féroce puis s'est retiré dans un mutisme total pour le reste des vacances. Cette scène, tardive si l'on se réfère à l'âge d'Henri au moment de sa réalisation (18 ans), donne selon lui le style des rapports qu'il avait et de la façon de se « conduire » de son père. C'est à cette figure du père, qu'il porte en lui, qu'Henri attribue le recul qui est le sien devant la mise en œuvre de ses possibilités créatrices.

Retenons seulement que le déclenchement de sa névrose est lié au retour d'un enfant qui, paradoxalement, vient défaire le lien avec sa compagne, comme lui-même n'avait avec son propre père qu'un rapport de subordination dans lequel la dimension familiale est peu impliquée ou mise en danger (les vacances familiales) par ledit rapport.

6. Un dernier cas, encore une psychose, emprunté à un autre travail de thèse ¹. La veille de Toussaint 1991, à l'aide d'un crucifix, Anaïs a tué sa mère âgée de 82 ans qu'elle prenait pour le diable. La mère s'opposait à la tentative d'Anaïs d'adopter officiellement une fille que cette dernière a élevée et que lui avait « donnée » une voisine vingt-six ans auparavant.

Au retour de la démarche d'adoption auprès de la famille réelle, Anaïs trouve sa mère « changée ». Sans doute, la requête en adoption mobilise la fonction paternelle. Mais le cas suggère qu'Anaïs cherche davantage, avec la reconnaissance officielle de sa fille, à introduire un tiers terme symptomatique entre elle et sa mère pour parer à un rapport quasi incestueux, que de se confronter à la question du père. D'ailleurs Anaïs précise qu'elle veut donner son nom à sa fille adoptive mais pas tout son argent : soit maintenir un espace entre sa fille et elle afin de ne pas reproduire le couple incestueux qu'elle tente de rompre avec sa mère.

En désaccord avec la théorie d'Anaïs, la mère la gifle, comme s'il s'agissait encore d'une petite fille. Anaïs réplique avec le même geste. La mère tombe et prononce alors une phrase énigmatique pour nous : « Il y a longtemps que tu voulais le voir, aujourd'hui tu l'as vu. » J'imagine que la vieille femme évoque ce que cela peut faire de frapper sa propre mère. En tout cas, pour Anaïs cette signification n'est pas énigmatique : elle a la conviction que, avec cette phrase, sa mère reconnaît qu'enfin sa fille voit le Diable qu'elle recèle. Anaïs s'empare d'un crucifix et la frappe jusqu'à ce qu'elle soit morte.

DISCUSSION ET PERSPECTIVES

Nous aurions pu poursuivre cette liste avec d'autres cas de la clinique, voire des cas empruntés à un autre travail de recherche sur des assassins emprisonnés en attente de jugement ². Ils n'auraient pas éliminé le sentiment qui se dégage de n'avoir affaire qu'à... des cas particuliers. Pourtant les manifestations de violence qu'ils présentent, au moins celles qui franchissent le seuil du privé – incestes, meurtres, mauvais traitement à enfants, etc. – figurent dans les statistiques officielles, celles qui permettent de corrélérer la violence aux accidents du lien social. Mais il suffit de tenter de situer l'acte concerné dans l'économie subjective pour que nous soyons obligés de soup-

1. Michèle Prim, *Meurtre psychotique et psychanalyse*, thèse de doctorat Nouveau Régime, université de Toulouse-Le Mirail, 30 janvier 1998, sous la direction de Marie-Jean Sauret.

2. Béatrice Gaillard, *Crimes meurtriers : le psychologue face au criminel et à son acte. Quelles réponses à la question : pourquoi tuer ?*, thèse de doctorat Nouveau Régime, université de Toulouse-le Mirail, soutenance prévue en 1998, directeur de recherches Marie-Jean Sauret.

çonner la part singulière qu'y prend le sujet et qui se défalque de l'explication générale.

En dépit de son caractère apparemment disparate, cette série de cas obéit à une logique.

Nous avons été arrêtés par un trait clinique tout à fait significatif : dans chaque cas, d'une façon ou d'une autre, l'enfant intervient. Il intervient sous la forme selon laquelle le névrosé « adulte » incrimine ses parents (Marie, Henri) ; il intervient comme facteur déclenchant de la névrose, de la psychose (Marie, Henri, Anaïs) ; il intervient, bien sûr, comme la victime des sévices sexuels (Line, Michèle) ou de la violence parentale (cf. le garçon de l'école primaire) ; mais nous pouvons encore soupçonner que l'enfant remplit une fonction dans la famille ou pour l'un des parents (cf. le cas tragiquement paradoxal de Line). C'est pourquoi il nous paraît nécessaire de nous arrêter un instant sur ce que Lacan écrit de la position de l'enfant dans sa note à Jenny Aubry³.

Dans ce bref texte, Lacan distingue deux positions que l'enfant est susceptible de prendre, d'ailleurs pas absolument incompatibles, et il les distingue à partir du symptôme de l'enfant : « Le symptôme de l'enfant se trouve en place de répondre à ce qu'il y a de symptomatique dans la structure familiale. » *Symptôme* signifie, précise Lacan, « représentant de la vérité » : soit du réel de la jouissance en jeu qui comme tel objecte au savoir et ne peut donc que se dire à moitié, que se mi-dire. Le symptôme est la marque de cet échec structural : cf. l'impossibilité de Michèle de s'inscrire sur les listes électorales à la place de la reconnaissance de la jouissance susceptible de causer son désir et de fonder sa complicité coupable dans l'inceste dont elle a été la victime.

Ce symptôme, bien sûr, peut ne ressortir que de la subjectivité de la mère : l'enfant est l'objet de son fantasme, et elle tente d'en soutirer une jouissance. Rien de pathologique en soi puisque faute d'instinct maternel, la mère comme tout parlêtre ne dispose que du fantasme pour soutenir son désir. Toute la question est ici de savoir si l'enfant peut se déloger de cette position d'objet (part prise au désir de la mère : $S2/a$) et s'emparer de la parole comme sujet (ce que Lacan appelle « identification à l'idéal du moi » : $S1/\$$). Faute de cette identification, l'enfant « n'a plus de fonction que de révéler la vérité de cet objet » – il prête son corps pour donner chair à la jouissance que le sujet perd à parler, « il réalise la présence de [...] l'objet a dans le fantasme. »

Cette position est indépendante de la structure de la mère (névrose, psychose ou perversion). Mais l'enfant va « aliéner en lui tout accès possible de

3. Jacques Lacan, « Deux notes sur l'enfant », *Ornicar ?*, n° 37, avril-juin 1986, p. 13-14.

la mère à sa propre vérité, en lui donnant corps, exigence, et même exigence d'être protégé », et ce, selon la place que la structure de la mère réserve à la vérité. Une mention spéciale est réservée à l'enfant malade qui offre une prise plus manifeste encore.

Notons seulement que Lacan n'évoque pas le cas où l'enfant ressortirait exclusivement du fantasme du père : sans doute parce que, pour un père, il faut toujours le détour par une mère, et que même s'il l'élève seul, l'enfant sera le fils de cette mère – abandonné, désiré, volé... Sans doute aussi parce que la mère, comme sujet parlant, ne relève pas d'une autre position que le père. C'est pourquoi Lacan peut écrire cette phrase surprenante : « Bref, l'enfant dans le rapport duel à la mère lui donne, immédiatement accessible, ce qui manque au sujet masculin : l'objet même de son existence, apparaissant dans le réel. » Le sujet masculin, c'est toujours \$. Une femme a le privilège de produire un enfant dans le réel, c'est-à-dire de sortir de ses entrailles le résultat d'une rencontre de désir. Ce n'est pas qu'il ne lui manque pas à elle comme \$: mais elle peut croire que le réel de l'enfant est ce qu'elle perd à parler et aller jusqu'à tromper son « homme ». C'est pourquoi « il en résulte qu'à mesure de ce qu'il présente de réel, [l'enfant] est offert à un plus grand subornement dans le fantasme ».

L'autre cas de figure est celui où l'enfant représente « la vérité du couple familial ». Comment entendre cette remarque qui caractérise, selon Lacan, « le cas le plus complexe, mais aussi le plus ouvert à nos interventions » ? Nous pourrions essayer d'attraper cette question à partir de l'actualité, celle qui voit des femmes âgées s'offrir de porter l'enfant de leurs filles stériles. La grand-mère intervient dans la conception de l'enfant de sa fille : nous risquons d'entrer dans le domaine de l'inceste ainsi que Françoise Héritier l'a déjà remarqué⁴. La question de l'inceste doit être lue à la lumière de Freud. Qu'un homme ait une relation sexuelle avec une femme ne fait pas lien incestueux. Comme « parlêtre », chacun est diversement aux prises avec le corps de l'autre dont il espère récupérer une part de la jouissance perdue à parler : le sujet qui se range côté masculin, intégralement par la voie signifiante (complexe d'Œdipe et phallus) ; le sujet qui se range côté féminin, aussi en consentant à incarner cette part de jouissance perdue par chacun. « Il n'y a pas de rapport sexuel », commente Lacan. Au mieux, le sujet « masculin » suçote des morceaux du corps de l'autre, tandis que le sujet rangé côté femme... se voit d'où « la » voit l'homme, incapable de dire ce qu'il en est de la jouissance féminine si tant est qu'elle l'éprouve.

4. Françoise Héritier, *Les deux sœurs et leur mère*, Paris, Odile Jacob, 1994.

Dès lors qu'est-ce qu'un couple ? La thèse déductible de la psychanalyse est que deux éléments de la structure n'ont de relation qu'à la condition d'un troisième qui, par rapport aux deux autres remplit la fonction de symptôme. Rapportée à la problématique de l'enfant dans son rapport au couple parental, elle s'énonce : l'enfant symptôme signifie qu'en tant que tel, l'enfant empêche les parents de faire couple incestueux.

Freud a recours à *Totem et tabou* pour fonder l'habitat langagier et le lien social sur l'exclusion de la bête de la jouissance, ce que nous avons appris à lire avec Lacan comme père réel. Comment le sujet tient-il avec son semblable et le signifiant, tout en gardant un rapport avec la jouissance ? Freud répond : avec le complexe d'Œdipe, la prohibition de l'inceste et, dans le mythe, l'exogamie. Si l'on renonce à l'explication mythique, force est de constater que n'existe pas ce qui fait tenir ensemble le réel de la jouissance, le symbolique (le champ langagier), et l'imaginaire (le sens, la signification, le corps).

Ce signifiant qui pourrait lier l'ensemble, homogénéiser, le symbolique du langage, l'imaginaire du corps et le réel de la jouissance, s'il existait, permettrait d'écrire justement la position du sujet qui se range côté femme : pas tout sous la loi phallique, en prise avec le réel. Une femme a rapport avec le signifiant qui fait défaut fondamentalement à l'Autre pour la dire toute : forclusion généralisée du sexe dans l'Autre. Si elle existait, « la femme » lierait symbolique, imaginaire et réel. Mais ce que « la femme » qui n'existe pas ne peut donc faire, une femme le réalise parfois pour un homme, et un enfant pour un couple. L'enfant est à la fois l'objet de la jouissance maternelle et le symptôme du couple parental.

Toute la question du processus de subjectivation se ramène à la question de ce qui doit être transmis d'une génération à l'autre pour que le sujet s'effectue. « La fonction de résidu que soutient (et du même coup maintient) la famille conjugale dans l'évolution des sociétés, met en valeur l'irréductible d'une transmission, – qui est d'un autre ordre que celle de la vie selon la satisfaction des besoins – mais qui est d'une constitution subjective, impliquant la relation d'un désir qui ne soit pas anonyme. » Derrière cette formule se cache non seulement le fait qu'il n'y a d'enfant que confronté au désir de l'Autre, au désir de telle mère et de tel père, mais encore au fait que la mère subordonne son désir à la loi plutôt que de jouir sur le dos de son rejeton.

C'est pourquoi Lacan enchaîne : « C'est d'après une telle nécessité que se jugent les fonctions de la mère et du père. De la mère : en tant que ses soins portent la marque d'un intérêt particularisé, le fut-il par la voie de ses propres manques. Du père : en tant que son nom est le vecteur d'une incarnation de la Loi dans le désir. » La loi incarnée dans le désir, c'est la loi sym-

bolique, la loi d'articulation du signifiant. Si la mère prête son désir, le père l'articule à la loi.

Chaque fois qu'un enfant est fabriqué se rejoue cette transmission des éléments nécessaires à la constitution du sujet. Il reste de la responsabilité de l'enfant de s'approprier ce dont il hérite. Ce qui signifie que non pas chaque naissance, mais chaque avènement d'un sujet, parce qu'il mobilise concrètement le rapport à l'Autre du langage, mais aussi au père et à la mère, ainsi qu'à ce qui se joue entre eux – qu'ils soient ensemble ou non, qu'ils soient ou non les géniteurs –, chaque avènement d'un sujet est créateur de lien social. Pas de sujet de la parole sans au moins un trognon de lien social.

À cet enfant symptôme, Lacan oppose « l'enfance généralisée » de ceux qui, en panne de transmission, sont réduits à être les objets de la jouissance de l'Autre, sous les espèces de la science, par exemple. Sans doute en a-t-on une illustration encore fantasmatique avec le débat sur le clonage de l'humain : voilà que sera éliminé ce que l'enfant représente d'altérité (derrière le réel de la naissance qui suppose la rencontre de deux êtres différents qui engendrent un troisième différent des deux premiers) au profit de l'illusion de la reproduction du même. Heureusement, le biologiste lui-même s'insurge contre ce qu'il considère comme un recul devant un problème anthropologique grave : le traitement de l'altérité comme condition du processus d'humanisation.

CONCLUSION

Risquons, pour conclure, une définition de la violence homogène à la doctrine et à la clinique analytiques. La définition générique et de premier niveau dont nous étions partis s'énonce : la violence, c'est l'exercice direct, brutal de la force pour obtenir ou pour maintenir une emprise sur l'autre.

Envisagée « négativement », la violence pourrait se définir comme ce que la culture, c'est-à-dire le lien social, rejette et à quoi elle substitue la justice, le droit (la loi et la règle) :

- comme modes de réglementation des rapports interindividuels ou intergroupes, la démocratie, le contrat, la négociation ;
- comme modes d'organisation des rapports politiques ;
- la douceur, la convivialité, la tendresse, l'amour, l'amitié et la coopération ;
- comme modalités d'aménagement et de gestion des rapports entre sujets, des mœurs, du vivre ensemble.

Enfin, plus « positivement », la notion de violence subsume ce que nous rencontrons et expérimentons dans les relations inter-humaines sous les quatre formes fondamentales de l'agression, de la domination, de la haine et de la destruction. Le lien, la parenté avec la *pulsion de mort* freudienne paraît

évidente. D'ailleurs, pour Freud, c'est essentiellement en tant que pulsion d'agression ou pulsion de destruction que la pulsion de mort est susceptible d'être saisie cliniquement. Les deux pulsions ne se distinguant d'ailleurs que par leurs buts. Le but de la pulsion d'agression, c'est la réduction de la socialité à l'emprise d'un seul ; autrement dit, elle viserait la domination, la maîtrise de l'autre et trouverait son accomplissement dans la tyrannie... Quant à la pulsion de destruction, son but n'est autre que l'anéantissement de l'objet ou – par retournement sur la personne propre – l'anéantissement du sujet lui-même.

Ainsi, le « locus » paradoxal de la violence se précise. La violence, telle que la psychanalyse permet de l'appréhender, est indissociable du lien social par rapport à quoi toujours elle se définit.

Dans le présent travail, nous avons accentué la problématique qui articule la violence à la fonction du symptôme dans le lien social. D'où le privilège accordé à l'enfant, à la femme ou à ce qui, de la violence, attaque le lien social dans ses fondements : l'inceste.

Nous nous proposons dans une prochaine étude – informée par une recherche en cours – de mettre à l'épreuve les propositions suivantes qui visent à ordonner les phénomènes de violence à partir de leur fonction dans le lien social :

- il y a de la violence qui institue le lien social et il n'y a pas d'institution du lien social sans violence : c'est la violence dans son statut d'*acte* ;
- il y a de la violence qui défait le lien social, qui est sans adresse qui n'appelle ni déchiffrement, ni interprétation : c'est la violence dans son statut de *passage à l'acte* ;
- il y a de la violence qui participe à la mise en question du lien, à son réaménagement ou à l'institution d'un nouveau lien social : c'est la violence dans son statut d'*acting-out*.

La clinique de la violence donc, comme toute clinique du symptôme, interprète le social. Mais il convient peut-être, et la psychanalyse peut nous y aider, à ne pas trop considérer la violence sur un versant exclusif, celui de la destruction. En effet, la violence trahit d'une part une contestation et d'autre part un impossible à supporter. Le symptôme, dans son acception analytique, conjoint ces deux valeurs. C'est essentiellement, nous semble-t-il, à ce une tâche de restauration et d'accueil du symptôme que la psychanalyse doit contribuer et c'est elle qui légitime sa présence dans le monde.

BIBLIOGRAPHIE

- ARENDDT, A. 1969. « Sur la violence », dans *Du mensonge à la violence*, Paris, Calmann-Lévy.
- BENJAMIN, W. 1921. « Critique de la violence », dans *Ceuvres 1*, Paris, Gallimard.
- BERGERET, J. 1984. *La violence fondamentale*, Paris, Dunod.
- FREUD, S. 1929. *Malaise dans la civilisation*, Paris, PUF.
- FREUD, S. 1939. *L'homme Moïse et la religion monothéiste*, Paris, Gallimard.
- FREUD, S. 1933. « Pourquoi la guerre ? », dans *Résultats, idées, problèmes*, Paris, PUF.
- GRUYER, F. ; FADIER-NISSE, M. ; SABOURIN, P. 1991. *La violence impensable. Inceste et maltraitance*, Paris, Nathan.
- HERITIER, F. 1996 et 1999. *De la violence* (1 et 2), Paris, Odile Jacob.
- HOUBBALLAH, A. 1996. *Le virus de la violence*, Paris, Albin Michel.
- LACAN, J. 1966. « Deux notes sur l'enfant », *Ornicar ?*, n° 37, avril-juin 1986, p. 13-14.
- SIBONY, D. 1998. *Violence. Traversée*, Paris, Le Seuil.
- WINTER, J.-P. 1999. Tentative de « viologie », dans F. Héritier (sous la direction de), *De la violence II*, Paris, Odile Jacob, p. 269-288.

Résumé

C'est en tant que « fait de société » voire comme « fait divers » que la violence s'est imposée récemment à la réflexion des sociologues, des anthropologues, des éducateurs et des psychologues. Dans ces études et enquêtes, il apparaît que la violence est principalement sinon exclusivement envisagée comme un phénomène dysharmonique qu'il convient de prévenir, de soigner, d'éradiquer, soit comme un symptôme, mais à entendre au sens de signe d'une pathologie du social.

La présente étude s'attache moins à porter un jugement sur la violence qu'à essayer d'en faire un problème pour la psychanalyse, et à envisager sa spécificité au regard de catégories connexes – agressivité, pulsion d'agression, pulsion de destruction, pulsion de mort –, ses coordonnées symboliques et imaginaires, les jouissances au service desquelles elle opère, et surtout sa ou ses fonction(s) au regard du sujet et du lien social.

Une clinique est convoquée pour mettre en évidence les formes et les modalités de la violence dans le lien social contemporain. Notre étude montre qu'elle porte électivement sur l'enfant, la femme ou l'étranger (dans la cité), c'est-à-dire sur des figures de l'altérité, des figures du symptôme en tant que fonction de nouage.

Mots clés

Violence, agressivité, symptôme, lien social, enfant, femme, étranger.

CLINICAL APPROACH TO VIOLENCE : A PSYCHOANALYTICAL RESEARCH

Summary

It is as « society fact », even as « news item » that violence set itself recently on second thought sociologists, anthropologists, educators and psychologists. In these studies

and inquiries, it seems that violence is mainly (otherwise exclusively) envisaged either as a dysharmonique phenomenon that it is advisable to warn, to look, to eradicate, or as symptom, but to listen as the sign of a social pathology.

The present study attempts less to pass judgment on violence than to try to make a problem of it for the psychoanalysis, and envisage its specificity towards related categories – aggressiveness, drive of aggression, drive of destruction, drive of death – its symbolic and imaginary coordinates, *the enjoyments* in the service of which it operates, and especially its function(s) towards the subject and towards the social link.

A clinical approach is required to put in evidence the forms of violence and its modalities in the contemporary social link. Our study shows that violence is électivement done to the « Child », the « Woman » or the « Foreigner » (in the city), that is to figures of otherness, figures of the symptom as function of nouage.

Key words

Violence, aggressiveness, symptom, social link, child, woman, foreigner.